



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour diffusion immédiate

Le STTLSSS-CSN dépose des documents essentiels sur le soutien à domicile auprès des députés Sonia Bélanger, Éric Girard et Benoît Charette

Saint-Jérôme, le 4 juin 2025 – Le Syndicat des travailleuses et travailleurs des Laurentides en santé et services sociaux (STTLSSS-CSN) s'est rendu aujourd'hui aux bureaux des députés Sonia Bélanger, Éric Girard et Benoît Charette afin de déposer des documents clés concernant l'avenir du soutien à domicile au Québec.

Ce dépôt comprend notamment la lettre ouverte des auxiliaires en santé et services sociaux ainsi que les mémoires de la Fédération de la santé et des services sociaux (FSSS-CSN) portant sur le soutien à domicile. Ces documents mettent en lumière les réalités du terrain vécues par les auxiliaires aux services de santé et sociaux (ASSS), soulignant les défis rencontrés et les recommandations visant à améliorer la qualité et l'accessibilité des soins à domicile dans la province.

Le STTLSSS-CSN insiste sur l'urgence de mettre en place des mesures concrètes afin de garantir des soins accessibles, universels et de qualité à domicile, tout en valorisant la profession des ASSS et en assurant de meilleures conditions de travail.

"Nos élus doivent impérativement prendre la mesure de ces réalités et agir en faveur d'un véritable virage vers un soutien à domicile public, humain et efficace. Il est également crucial que les auxiliaires en santé et services sociaux (ASSS) soient pleinement considérés dans les décisions qui concernent leur métier, car elles possèdent une expertise inestimable et savent mieux que quiconque comment améliorer la prestation des services." a déclaré Marie-Claude Ouellette, vice-présidente affectée aux affaires sociales du STTLSSS-CSN.

"Le soutien à domicile et le sort des auxiliaires en santé et services sociaux (ASSS) sont une grande priorité pour le STTLSSS-CSN. Il est essentiel de contrer la privatisation du secteur afin de garantir des services publics accessibles et de qualité. Nous pensons notamment qu'il faut viser une plus grande stabilisation des emplois, favoriser la conciliation famille-travail-études et s'attaquer aux sources des problématiques de surcharge de travail", affirme Dominic Presseault, président du STTLSSS-CSN.

Le syndicat appelle le gouvernement à donner suite aux recommandations formulées dans ces documents et à s'engager pleinement pour une politique nationale ambitieuse qui répondra aux besoins croissants des Québécois et Québécoises.

– 30 –

À propos du STTLSSS-CSN

Le STTLSSS-CSN regroupe quelque 8400 membres travailleurs et travailleuses dans le réseau de la santé et des services sociaux des Laurentides. Il est membre de la seule organisation syndicale à regrouper des travailleuses et des travailleurs de toutes les catégories de personnel du réseau public de santé et de services sociaux, la FSSS-CSN compte plus de 120 000 membres en santé et services sociaux ainsi que dans les services de garde.

Pour plus d'informations :

Geneviève Viau

Responsable des communications

Cell: 819-341-3777

Courriel: communications@csn-lsss.ca